

RAPPORT ANNUEL 2003



Table des matières

Table des matières	2
Rapport du conseil d'administration	2
Rapport d'activités	3
Vie fédérative et communications.....	3
Services à la clientèle	5
Services aux locataires.....	6
Services administratifs.....	8
Conclusion.....	9
Les états financiers.....	10
Objectifs 2004 : les priorités	16
Vérification.....	17
Élections au conseil d'administration	17

Rapport du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la FOHM se sont réunis à 10 reprises au cours de l'année 2003 et l'exécutif à 10 occasions également.

Je tiens d'entrée de jeu à souligner leur contribution. Merci donc, à Serge Bergeron (président), Maurice Chartrand (secrétaire), Guy Doucet (trésorier) et aux administratrices et administrateurs, Marie-Noëlle Ducharme, John Johnston, Monique Lacroix, Renée Lassonde, Nathalie Mercier, Francine Moreau, Hélène Sévigny et Renée Gauthier de Chambrelle qui a pris la relève de Renée Lassonde du Foyer Hongrois en cours d'année.

L'année 2003 pour la FOHM pourrait être qualifiée d'année de transition.

La sélection et la nomination d'une personne à la direction générale, la restructuration des services d'entretien des 6 maisons de chambres gérées par la FOHM pour l'OMHM, l'analyse administrative et financière de l'organisme par une firme externe en vue d'identifier des pistes nous permettant d'éliminer le déficit, sont parmi les décisions importantes que nous avons dû prendre cette année.

L'année 2003 est aussi une année d'échanges et de réflexions.

Un premier débat public a été organisé le 14 mai 2003 avec nos partenaires de l'habitation montréalaise soit : Madame Édith Cyr de Bâtir son quartier, Monsieur Fabien Cournoyer de l'OMHM, Monsieur Marcel Lebel de la SHDM, Monsieur Marc Lamarche de la FÉCHIMM et Monsieur Serge Bergeron, de la FOHM. Ces acteurs ont su nous exprimer leur vision des enjeux spécifiques concernant le logement social et communautaire à Montréal.

Les membres du conseil d'administration en collaboration avec l'équipe des coordonnateurs ont également organisé, le 23 septembre 2003, une journée d'échanges et d'orientation qui a donné lieu à l'identification de quatre pistes d'action prioritaires. Comme vous pourrez le constater à la section *Objectifs 2004* du présent rapport, les objectifs ainsi retenus sont toujours, et plus que jamais, d'actualité.

Cette journée a également permis la création de deux comités de travail dédiés à l'atteinte de ces objectifs : Un comité sur les relations extérieures où il est question, entre autres, des priorités relatives à nos représentations et un autre comité sur le support communautaire. Ce dernier comité s'est notamment donné pour mandat d'assurer une vigilance quant aux travaux du comité de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux sur le support communautaire en logement, de consolider nos alliances régionales et d'assurer la liaison avec le Réseau québécois des OSBL d'habitation sur ce même enjeu.

Je tiens, en terminant, à souligner le départ de Serge Bergeron qui, après plusieurs années d'implication intense à la FOHM, a décidé de nous quitter. Au nom de tous les membres du conseil d'administration, je lui exprime ici toute notre gratitude pour son exceptionnel dévouement. Un grand merci, aussi, à Maurice Chartrand, secrétaire hors pair, qui se consacrera dans l'avenir à d'autres occupations.

Enfin, c'est vers l'équipe de travail et en particulier aux coordonnateurs que mes derniers remerciements seront dirigés. Que vos efforts et votre engagement soient récompensés au cours de la prochaine année!

Sylvie Trudel, présidente du conseil d'administration.

Rapport d'activités

La FOHM divise ses activités en quatre secteurs : la vie fédérative et les communications, les services à la clientèle, les services aux locataires et les services administratifs.

Cette partie du rapport servira à présenter les démarches entreprises et le travail accompli tout au long de l'année 2003. Il est nécessaire de souligner que l'absence d'un directeur général pour la majeure partie de l'année, a exigé des coordonnateurs de chacun des secteurs, un effort supplémentaire lié à un accroissement important des tâches et des responsabilités ainsi qu'une étroite collaboration avec les membres du conseil d'administration.

Vie fédérative et communications

Le secteur des communications regroupe diverses activités liées à la vie fédérative sous la responsabilité de Nathalie Mercier. Les liens avec les membres et futurs membres, les liens avec les médias, le bulletin de liaison, les informations générales, l'organisation d'événements, la représentation en sont quelques exemples.

En 2003, nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux membres OSBL d'habitation à qui nous souhaitons la bienvenue : Les Habitations La Traversée de Montréal-Nord, Les Habitations La Suite de Ville-Émard , La SOCAM de Pointe St-Charles, Le Carrefour Familial Hochelaga du quartier Hochelaga-Maisonneuve et la Maison des Aînés Hochelaga-Maisonneuve. Ces OSBL oeuvrent tous dans leur milieu depuis un certain temps et logent tant des personnes âgées que des jeunes en processus d'intégration.

La FOHM a participé en 2003 à plusieurs comités dont le comité de liaison en itinérance à la RRSSSMC, le comité logement du RAPSIM, le comité logement d'Alerte Centre-Sud, le Comité sur le support communautaire (RRSSSMC et Ville de Montréal), le Comité Habitation de l'arrondissement Ville-Marie, le Comité des partenaires montréalais (FOHM-FECHIMM-GRT) pour ne nommer que ceux-là.

Nous avons joint deux coalitions. La première, la Coalition de l'Autre Versant, compte plus d'une centaine de groupes et vise à faire pression sur le constructeur immobilier Groupe Le Versant et la Société Radio-Canada afin qu'elle assume son rôle de citoyen corporatif responsable et qu'elle inclue un certain pourcentage de logements sociaux au projet de construction de condos situés sur ses terrains de stationnement. Cette initiative a porté fruits puisqu'il a été décidé que près d'une centaine d'unités issues du programme Abordable, seraient réservées à des personnes âgées en légère perte d'autonomie et gérées par un OSBL. La seconde, la Coalition Montréal, regroupe près de 200 personnalités émanant tant du milieu des affaires, de la culture, des syndicats, que du milieu socio-communautaire. *Coalition Montréal* est une initiative non partisane, issue de la société civile montréalaise, en faveur de la nouvelle ville et des valeurs qui la portent. Plusieurs de nos partenaires ont aussi choisi de faire partie de cette coalition.

De nombreux mémoires, communiqués et prises de position ont été rédigés. Nous avons donc fait connaître les préoccupations de nos membres, entre autres, dans les dossiers de Radio-Canada qui a connu un dénouement plutôt favorable, de Benny Farm qui verra finalement le jour, du Contrat de Ville dans lequel le Gouvernement du Québec s'est engagé à bonifier l'enveloppe de 300 000.00\$ allouée au support communautaire des 500 unités de logement vouées à une clientèle itinérante et à élargir les clientèles éligibles, du Budget Marois déposé à la veille des dernières élections provinciales, du projet d'habitation Porte Ste-Marie pour lequel la bataille n'est toujours pas gagnée et du Plan d'amélioration de la santé et du bien-être dans le cadre des consultations de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre que nous avons abondamment commenté.

Nous avons aussi rédigé, pour le compte du Comité Habitation Ville-Marie, un portrait de l'habitation dans l'arrondissement Ville-Marie et ayant pour titre : *Une réserve pour du logement social et communautaire dans Ville-Marie.*

Le FOHM-VOIR, bulletin de liaison de la FOHM a pu être acheminé à nos membres à 6 reprises en cours d'année et nous avons participé au contenu du bulletin du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) à 4 reprises soit à toutes ses parutions.

Le site internet de la FOHM, intégré à celui du RQOH, a subi des changements permettant une accessibilité accrue à la programmation. Ce changement a également permis de revoir la facture graphique du site. L'adresse demeure cependant la même : www.fohm.org

Services à la clientèle

Depuis plusieurs années, la FOHM a développé un ensemble de services offerts à ses membres en matière de gestion sociale, immobilière et administrative, assurances habitation, bilans de santé des corporations, achats groupés pour l'inspection des systèmes alarme etc... C'est Denis Lemyre qui assure la coordination de l'équipe des 8 personnes offrant ces services.

Au cours de l'année 2003, la croissance du secteur des services à la clientèle a été importante. Quatre corporations supplémentaires ont confié une partie de leur gestion à la FOHM. Ces corporations réunissent un total de 182 unités de logements qui répondent aux besoins de personnes âgées ou à des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Ces quatre corporations sont réparties dans les d'arrondissements Ville-Marie, Plateau Mont-Royal, St-Laurent et Rosemont.

Le secteur des services à la clientèle voit aussi à offrir un service d'assurances habitations spécifique au OSBL intéressés. En 2003, les membres du comité assurance ont retenu les services d'une nouvelle compagnie d'assurances soit l'Union Canadienne, délaissant ceux de la SSQ générale qui ne permettaient plus de nouveaux adhérents au programme. Cette entente permettra aux OSBL d'habitation de Montréal d'avoir un programme d'assurance adapté à leurs besoins.

De plus, l'assureur, qui a procédé à une inspection de toutes les corporations, a qualifié le parc immobilier en ces termes : « très bon état général des immeubles ». Suite à cette inspection, le comité d'assurance a demandé d'entreprendre l'évaluation des immeubles afin de valider les valeurs assurables inscrites aux certificats d'assurances de chaque corporation.

En 2003, nous avons effectué le bilan de santé de six corporations pour évaluer la gestion générale soit : la gouvernance, la capacité de gestion, l'état des bâtiments et la satisfaction des locataires dans le cadre du programme d'Achat-rénovation.

Nous avons de plus été sollicités par plusieurs corporations pour divers aspects reliés aux projets d'habitation soit des consultations pour

développer de nouveaux projets, la sélection du personnel, la préparation et les suivis budgétaires.

On peut dire dès maintenant que l'année 2004 annonce autant de défis que la précédente.

Services aux locataires

Les services aux locataires constituent un secteur d'activités par lequel sont dispensés les services reliés aux locataires des 6 maisons de l'office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) dont la FOHM a l'entière gestion ainsi qu'à l'entretien de ces bâtiments. Jacques Riopel en est le coordonnateur et son équipe compte 10 employés oeuvrant tant à la gestion sociale qu'à la location et à l'entretien.

La restructuration amorcée au printemps dernier par la mise en place d'un nouveau mode de dispensation de services auprès des locataires, en gestion immobilière et en entretien ménager s'est poursuivie durant toute l'année. La formule préconisée des préposés à l'entretien itinérants, jumelée à la disponibilité d'un responsable aux réparations et aux préparations des studios pour les six maisons, a eu un impact positif et significatif sur l'uniformisation des méthodes de travail, sur la qualité du service offert et sur le suivi des réparations.

Il ne fallait pas uniquement organiser le travail différemment en fonction des nouveaux postes de travail mais aussi s'assurer d'une réponse adéquate aux besoins et préoccupations des locataires.

Nous avons en outre regroupé notre inventaire mobilier et notre service de pièces et réparations. Les descriptions de tâches sont détaillées en tâches journalières sur une base hebdomadaire, lesquelles sont incontournables. À cela s'ajoutent des tâches mensuelles et saisonnières qui doivent être planifiées pour un entretien global.

Les locataires doivent maintenant remplir une fiche de demande de réparations ou signaler la demande par téléphone au responsable des réparations. Cette façon de procéder ne semble pas causer de problèmes aux locataires puisque les demandes sont nombreuses et entrent quotidiennement. Toutes les demandes sont consignées dans un registre et sont conservées.

Cependant, la mise en opération de la réorganisation a débuté à la fin de l'été 2003 seulement puisque nous avons dû effectuer les travaux durant la période des vacances estivales avec des effectifs réduits.

Ce retard a eu un impact important sur la livraison d'unités à louer puisqu'à la fin de l'été, nous avons une dizaine de studios-chambres à préparer. Plusieurs de ces studios ou chambres ont nécessité des réparations majeures, voire même des remises à neuf du logement.

Ensuite, la venue de l'organisation World Changers a déplacé nos priorités à court terme. Rappelons que cette organisation religieuse américaine offre ses services pour procéder à des travaux de réfection d'immeubles. Nous avons donc reçu, durant une semaine, plus de 150 jeunes issus de cette organisation dont nous avons coordonné le travail et qui ont effectué des travaux sur les 6 maisons et certains immeubles de nos membres.

Aujourd'hui, nous mesurons les effets de cette réorganisation et en sommes très satisfaits. Nous avons cependant encore modifié les horaires de travail pour répondre aux besoins du personnel avec comme conséquence, une refonte des descriptions de tâches.

La direction de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), nous a informé qu'elle entendait procéder à une coupure importante de la subvention de fonctionnement de l'ordre de 45,000\$ pour l'exercice financier 2004. Notre réorganisation devrait permettre d'absorber les impacts négatifs de cette coupure pour le moment. Cependant, nous serons mieux en mesure de mieux évaluer les répercussions de ces coupures après une année de fonctionnement

La réorganisation a aussi créé de nouvelles fonctions et responsabilités au sein de l'équipe, ce qui aura des conséquences lors du renouvellement du contrat de travail des employés et de la mise à jour de l'échelle salariale.

Le personnel en place a été confronté à de nombreux changements au cours de la dernière année et sa capacité d'adaptation a été mise à rude épreuve. Nous croyons quand même que les changements apportés ont amélioré le climat de travail ainsi que l'esprit d'équipe. Pour bien intégrer cette nouvelle dynamique, des réunions d'équipe régulières ont lieu aux deux semaines.

Le nombre de demandeurs de logements est toujours aussi imposant puisque le délai pour l'obtention d'un studio est de deux ans et d'un an et

demi pour une chambre. Notre clientèle provient toujours de la couche la plus démunie de notre société.

- § 693 demandes de location ont été traitées au cours de l'année 2003. Au cours de cette même période, nous avons retiré 282 demandes des listes soit par l'octroi d'un logement soit faute d'avoir eu des nouvelles de ces personnes en cours d'année. 411 demandes de location sont donc actuellement toujours actives sur notre liste d'attente.
- § 55 locataires sont déménagés (sur un total de 194). 49% de ces déménagements sont une conséquence directe de problèmes liés à la consommation d'alcool et de drogues.
- § En ce qui concerne la stabilité résidentielle, 21% des locataires habitent l'une ou l'autre des maisons de la FOHM depuis plus de 5 ans, 40% depuis plus de 2 ans et 64% depuis plus de 1 an.

Pour l'année 2004, nous aborderons la problématique de la gestion sociale des locataires où nous envisageons également une réorganisation des services.

Services administratifs

La partie comptabilité des services offerts aux corporations membres, la comptabilité générale de la Fédération, les achats d'équipements, la gestion des systèmes informatiques ainsi que l'accueil et le secrétariat sont assurés par l'équipe des services administratifs composée de 4 personnes et dont Monique Nucciaroni assume la coordination.

L'augmentation du nombre de contrats de gestion obtenus par la FOHM a eu un impact significatif sur ce secteur d'activités. Il a donc fallu augmenter de sept heures par semaine, les heures de travail en comptabilité.

L'équipe des services administratifs gère le programme d'assurances collectives du personnel de la FOHM qui sont passées des Assurances Desjardins pour être confiées à un nouvel assureur, la compagnie Standard Life. Ce programme est aussi offert au personnel de diverses corporations membres. D'ailleurs, cinq nouveaux groupes ont adhéré à ce programme au cours de la dernière année.

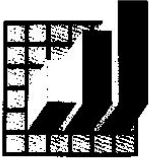
En ce qui concerne la supervision des systèmes informatiques, nous avons procédé à un changement de serveur en vue d'optimiser l'utilisation des systèmes en place et pour faciliter le passage à une technologie plus avancée et mieux adaptée.

La coordonnatrice des services administratifs a été mandatée pour représenter le personnel de la FOHM sur les deux comités de sélection qui ont été formés (l'un au printemps 2003 et l'autre à l'automne) pour l'embauche d'un directeur général, à la suite du départ de monsieur Luc Lalonde en mai 2003.

Les personnes qui assurent le poste d'accueil doivent traiter quotidiennement les nombreux appels téléphoniques que reçoit la FOHM et accueillir les visiteurs, clients, membres et demandeurs de logements qui se font de plus en plus nombreux et désespérés. En cette période de crise du logement à Montréal, un constat s'impose : le nombre de personnes démunies se cherchant un logement est en nette progression et ces personnes arrivent à la FOHM souvent après être passés par de multiples réseaux parallèles qui n'ont pu acquiescer à leur demande et les ont référé d'organisme en organisme. Ceci crée une pression importante sur ces personnes qui téléphonent à la FOHM à la recherche d'un peu d'espoir et pour qui nous sommes impuissants ou presque.

Conclusion

En plus du traitement des dossiers courants et ponctuels relevant de l'actualité, les responsables des quatre secteurs d'activités ont été largement sollicités lors de l'intérim mais aussi à l'arrivée de monsieur Sébastien Richard au poste de directeur général. Monsieur Richard a joint la FOHM en octobre 2003 et les mois qui ont suivi ont été consacrés en grande partie à son intégration, aux transferts de dossiers et de connaissances, à la tournée des partenaires et l'établissement d'un mode de travail. Les coordonnateurs tiennent à remercier l'ensemble du personnel de la Fédération pour l'effort supplémentaire fourni au cours de la dernière année et pour le climat de travail qu'elles et ils ont su préserver.



BESSETTE, DEMERS, PERRIER, C.A.
Société en nom collectif de comptables agréés


RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

***Au conseil d'administration de la
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) inc.***

Nous avons vérifié le bilan de la FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. au 31 décembre 2003 ainsi que les états des résultats pour l'exercice terminé à cette date pour les activités de Gestion d'immeubles (OMHM). La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. au 31 décembre 2003 ainsi que les résultats de ses activités pour la Gestion d'immeubles pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables énoncés à la note 3.


BESSETTE, DEMERS, PERRIER
COMPTABLES AGRÉÉS

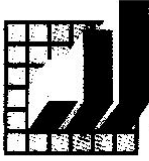
Laval, le 23 janvier 2004

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
	\$	\$
REVENUS		
Location	461 655	457 313
Moins : Mauvaises créances	<u>(9 874)</u>	<u>(8 641)</u>
	451 781	448 672
Autres revenus	<u>4 451</u>	<u>7 746</u>
	<u>456 232</u>	<u>456 418</u>
<hr/>		
DÉPENSES D'EXPLOITATION		
Conciergerie et entretien	273 927	308 400
Énergie	116 748	106 753
Remplacement, améliorations et modernisation	5 576	7 559
Services à la clientèle	1 895	2 009
Administration	<u>278 466</u>	<u>270 340</u>
	<u>676 612</u>	<u>695 061</u>
<hr/>		
DÉFICIT D'EXPLOITATION AVANT CONTRIBUTIONS DE L'OMHM	(220 380)	(238 643)
Transferts conditionnels de l'OMHM	<u>239 535</u>	<u>222 815</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS) (note 5)	<u>19 155</u>	<u>(15 828)</u>





BESSETTE, DEMERS, PERRIER, C.à.
Société en nom collectif de comptables agréés

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

*Au conseil d'administration de la
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) inc.*

Nous avons vérifié le bilan de la FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. au 31 décembre 2003 ainsi que les états des résultats et des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date pour les activités de Gestion des services aux membres. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DE MONTRÉAL (FOHM) INC. au 31 décembre 2003 ainsi que les résultats de ses activités et les actifs nets liés à la Gestion des services aux membres pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

BESSETTE, DEMERS, PERRIER
COMPTABLES AGRÉÉS

Laval, le 2 février 2004

RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
	\$	\$
REVENUS		
Service aux membres et à la clientèle	308 519	276 678
Projet Dollard Cormier	114 960	115 918
Gestion d'assurances	40 992	47 537
Cotisations	13 137	11 514
Programmes d'aide aux organismes communautaires :		
- Subvention de fonctionnement	14 050	11 263
- Contribution au secteur	35 145	16 738
- Autres subventions	2 420	9 085
Autres revenus (annexe B)	<u>13 703</u>	<u>2 587</u>
	<u>542 926</u>	<u>491 320</u>
DÉPENSES D'EXPLOITATION		
Ressources humaines	406 365	412 335
Frais d'exploitation (annexe A)	<u>120 308</u>	<u>119 039</u>
	<u>526 673</u>	<u>531 374</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS) AVANT AUTRES OPÉRATIONS		
	<u>16 253</u>	<u>(40 054)</u>
AUTRES OPÉRATIONS (annexe B)		
Projet de recherche - Le Forum	2 248	580
Projet - Notre-Dame	<u>13 219</u>	<u>7 955</u>
	<u>15 467</u>	<u>8 535</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)		
	<u>31 720</u>	<u>(31 519)</u>



BESSETTE, DEMERS, PERRIER, C.à.
Société en nom collectif de comptables agréés

Prévisions budgétaires 2004 / Gestion d'immeubles (OMHM)

Revenus	Location	438 600
	Autres revenus	4 100
	Sous-total	442 700
Dépenses	Conciergerie et entretien	234 567
	Énergie	115 000
	Améliorations	12 397
	Services à la clientèle	2 000
	Administration et support communautaire	270 564
	Sous-total	634 528
	Contribution de l'OMHM	76 828
	Énergie (OMHM)	115 000
	Surplus (déficit) d'exploitation	-

Services aux membres (Fédération)

Revenus	Services aux membres et à la clientèle	350 753
	Centre Dollard-Cormier	114 960
	Achats groupés	42 000
	Cotisations	14 650
	PAOC / SHQ	15 000
	Contribution de secteur / FQHC	51 500
	Projet Notre-Dame	46 000
	Divers	44 860
Dépenses	Sous-total	679 723
	Ressources humaines	461 784
	Relations publiques	5 500
	Formation, colloques et déplacements	10 913
	Publication, cotisation	19 225
	Frais de bureau	10 500
	Informatique	42 860
	Honoraires professionnels	13 000
	CQCH redevance	9 000
	Assurances	3 500
	Communication	9 500
	Frais de poste	3 000
	Mauvaises créances, frais bancaires, int.	6 600
	Amortissement des immobilisations	25 396
	Autres opérations (Notre-Dame)	34 000
	Sous-total	654 778
	Surplus (déficit d'exploitation)	24 945

Objectifs 2004 : les priorités

Tel qu'il l'a été mentionné précédemment, le 23 septembre dernier, une journée d'étude et d'orientation a été tenue. Les membres du conseil d'administration et les coordonnateurs ont participé à cette activité. Lors de cette journée, tous les membres du conseil d'administration présents ont eu l'opportunité de mettre à niveau leurs connaissances des multiples dossiers qui sont traités à la FOHM. Ce faisant, il est devenu clair que des actions devaient être posées prioritairement. Les priorités qui suivent ont donc été identifiées :

- § Consolider nos liens avec nos membres et avec nos partenaires (réseautage);
- § Favoriser la reconnaissance et le financement du support communautaire ;
- § Promouvoir le logement social et communautaire auprès des responsables politiques ;
- § Améliorer et assurer la santé financière de la Fédération.

Vérification

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de confier le mandat de vérification pour l'année 2004 à la firme BESSETTE, PERRIER & ASSOCIÉS.

Élections au conseil d'administration

Catégorie Membre OSBL :

Sur les huit (sièges réservés aux OSBL d'habitation au conseil d'administration, six personnes compléteront leur mandat lors de la prochaine année. Deux postes sont donc à combler dans cette catégorie.

Catégorie Membre partenaire :

Les deux personnes siégeant au conseil à titre de membre partenaire poursuivent leur mandat de deux ans cette année. Il n'y a donc pas lieu de procéder à des élections dans cette catégorie.

Catégorie Employé :

Le collège électoral des employés a procédé à l'élection de sa représentante le 14 mai 2003 et ce, pour une période de deux ans. Il n'y a donc pas d'élections dans cette catégorie.